



Elections communales du 27 septembre 2026

MATERIEL DE VOTE INCOMPLET

Le matériel de vote envoyé par l'Etat de Vaud cette semaine est incomplet !

- **Gimel** : la brochure explicative "Voter, c'est simple !" manque au matériel de vote. Elle sera transmise personnellement à chaque électeur de Gimel d'ici le vendredi 4 septembre et est à disposition au guichet de l'administration ou sur le site internet de la Commune.
- **Saint-Oyens et Saubraz** : en plus de la brochure explicative, le bulletin de vote pour le Conseil communal manque également pour les électeurs des deux villages. L'Etat de Vaud transmettra personnellement à chaque électeur le bulletin de vote manquant d'ici le vendredi 4 septembre, et les brochures vous seront adressées par les greffes de Saubraz et Saint-Oyens d'ici le lundi 7 septembre.

Nous vous invitons à voter uniquement lorsque les documents manquants vous seront parvenus.

Pour tout électeur qui aurait déjà remis son enveloppe de vote sans le bulletin pour le Conseil communal, vous pouvez vous tourner auprès de votre greffe municipal compétent afin de compléter votre vote avec le bulletin reçu.

La Greffe Municipale

